

(H1)

HISTOIRE THEME 3 - L'ÉTAT À L'ÉPOQUE MODERNE

QUESTION 1 - L'AFFIRMATION DE L'ÉTAT DANS LE ROYAUME DE FRANCE

I/ LE RENFORCEMENT DU POUVOIR ROYAL

A - De François Ier à Louis XIII : un État organisé

✓ 1 - François Ier, « Empereur en son royaume »

EXPOSÉ : « LA COUR ET CHAMBORD ».

La cour de François Ier, itinérante, est inédite par sa taille : elle regroupe **plus de 18.000 personnes**, dont la plupart des grands seigneurs du royaume. Elle se déplace avec le roi de château en château. Pour entretenir son luxe, qui symbolise sa puissance, le roi dépense des sommes considérables en objets d'art, en plaisirs divers comme les banquets, etc. Cela sert un objectif politique : il s'agit de s'attacher la haute noblesse qui représente encore un danger pour le roi.

Le **château de Chambord** est l'un de ceux que François Ier fait construire à partir de **1519**. Il a encore l'apparence d'un château médiéval (tours, enceintes, douves...), mais appartient à la **Renaissance par de nombreux aspects**. La fonction résidentielle du château est évidente. Ce château doit permettre de recevoir le souverain et la cour afin de participer à de grandes chasses. Par sa taille, ses innovations (taille des cheminées, escalier à double hélice) et sa fonction, c'est un château qui donne du roi une image de modernité et de puissance.

✓ 2 - Une administration modernisée

EXPOSÉ : « L'ORDONNANCE DE VILLERS-COTTERÊTS (1539), ET LA CRÉATION DES INTENDANTS ».

L'ordonnance de Villers-Cotterêts (**1539**) crée la base d'un Etat civil pour le royaume en demandant aux curés (prêtres) des paroisses d'enregistrer tous les baptêmes. Cela renforce l'emprise de l'Etat sur le royaume. L'Etat est capable de compter, mesurer, recenser la population. De plus, le Français devient langue administrative du royaume en remplaçant le latin dans les textes officiels. Les langues « régionales » sont interdites dans les actes administratifs : ainsi ils peuvent être compris de tous, et la justice royale est rendue plus efficacement.

La création des **INTENDANTS** par François Ier, qui sont systématisés au XVIIème siècle par Louis XIII et son ministre **RICHELIEU**, permet aussi d'améliorer le fonctionnement de l'administration royale : envoyés en Province par le roi, ils sont chargés d'y assurer la sécurité (*ancêtres des préfets*), mais aussi de contrôler les officiers, car ces derniers achètent leurs postes (pour enrichir l'Etat), et ne sont donc pas toujours ni compétents, ni fidèles.

B - Louis XIV (1661-1715), roi absolu

✓ 1 - 1661 : le roi gouverne seul

EXPOSÉ : « 1661 : L'ABSOLUTISME ».

À la mort de Mazarin, en 1661, la première décision de Louis XIV est de **supprimer la place de ministre principal** et de prendre personnellement le contrôle du gouvernement, par un « coup de majesté ». Le jour de ses 23 ans, il fait arrêter Nicolas Fouquet, surintendant des finances, qui s'était enrichi personnellement au détriment du royaume. Il s'entoure de ministres choisis non pour leur appartenance à la haute noblesse, mais pour leurs compétences, avec chacun un domaine spécifique. Il nomme ainsi **COLBERT** contrôleur général des finances. Ses ministres le conseillent, mais lui seul décide. Les intendants sont systématisés. Et Louis XIV ne convoquera jamais les Etats généraux. Ainsi Louis XIV prend le contrôle direct du royaume.

Louis XIV installe ainsi une « monarchie absolue de droit divin », qu'il justifie dès 1661, dans un *Mémoire* destiné à faire l'éducation de son héritier, le Dauphin. Il y écrit être le **lieutenant de Dieu** sur Terre : dans ces conditions son pouvoir ne peut être partagé. D'où son **POUVOIR ABSOLU**. Selon Louis XIV, le peuple ne peut en aucun cas désobéir au roi, même lorsque celui-ci est mauvais et ne fait pas le bonheur du peuple.

✓ 2 - Versailles et sa cour : instruments de l'absolutisme

EXPOSÉ : « VERSAILLES ET LA VIE DE COUR ».

En 1661, Louis XIV décide de transformer le pavillon de chasse de Louis XIII en une somptueuse demeure qui montrerait à tous sa puissance et qui serait à sa gloire. Louis XIV s'y installe définitivement en **1682**.

Le château de Versailles se veut à l'image du roi par son organisation, son architecture, son jardin. Les **trois avenues** qui traversent Versailles symbolisent le pouvoir rayonnant du roi sur ses sujets. La **chambre du roi est précisément située au centre du château**, entre les jardins (le « monde des mythes ») et le royaume (le « temps de l'Histoire »). Ainsi le roi est l'intermédiaire entre le monde divin et celui de ses sujets, qu'il éclaire de sa lumière. Partout, le **symbole du soleil** est présent, celui que le roi s'est choisi (astre au centre de l'univers, qui apporte lumière, vie et chaleur au monde). À Versailles, la vie de cour répond à des règles strictes : l'**ETIQUETTE**. Le roi s'attache la noblesse par divers moyens : en faisant venir les grands nobles auprès de lui à Versailles ; en leur donnant des occasions de s'amuser (chasse, promenade, bals, théâtre, jeux...) ; enfin en leur versant des pensions : il **rend la noblesse dépendante de lui financièrement**, ce qui lui permet de la contrôler.

II/ LA LUTTE CONTRE LES DIVISIONS ET LES OPPOSITIONS INTÉRIEURES

A - La politique d'unification religieuse

✓ 1 - *Les rois face aux guerres de religion*

EXPOSÉ : « LE SIEGE DE LA ROCHELLE (1627-28) »

Depuis l'Édit de Nantes, les cités protestantes sont des « États dans l'État » : elles ont leurs forteresses et constituent des menaces pour l'autorité royale. La Rochelle, comptant 25.000 habitants dont 18.000 protestants, est ainsi soutenue par l'Angleterre, ce qui n'est pas du goût de Louis XIII et de Richelieu. Le siège de La Rochelle a donc des causes religieuses, politiques et économiques. Il s'agit pour Louis XIII et Richelieu de soumettre les protestants à l'autorité royale. En **1627**, l'arrivée de 110 navires anglais pour protéger La Rochelle met le feu aux poudres.

La ville est ceinturée par une tranchée de 12 kilomètres qui empêche tout ravitaillement par voie terrestre. Richelieu a fait construire une immense muraille pour empêcher tout secours venu de la mer. La Rochelle connaît alors terrible famine. Les assiégés sont contraints de se nourrir de chevaux, chiens, chats... Les Rochelais capitulent en octobre 1628. Avec la paix d'Alès, signée en **1629**, Louis XIII ordonne le démantèlement des places de sûreté protestantes et le rétablissement du culte catholique à la Rochelle. Mais les huguenots conservent la liberté de culte garanti par l'édit de Nantes. **POUR COMBIEN DE TEMPS ENCORE ?**

✓ 2 - *La révocation de l'Édit de Nantes*

EXPOSÉ : « LA RÉVOCATION DE L'ÉDIT DE NANTES (1685) »

De 1681 à 1685, Louis XIV a mené une politique antiprotestante en essayant de forcer les protestants à se convertir en installant chez eux des soldats, les « dragons » (ce sont les « **dragonnades** »). En **1685**, il révoque l'édit de Nantes et interdit totalement le protestantisme dans le royaume. Pour Louis XIV, les protestants sont à l'origine de « troubles, de confusion et de maux » pour le royaume. Les temples sont détruits, et près de **250.000 protestants quittent la France** pour se réfugier dans les pays voisins. Si l'unité religieuse est assurée, cette décision a affaibli l'État :

- dépeuplement de la France
- affaiblissement économique (*ruine du commerce, dans lesquels les protestants étaient très investis*)
- affaiblissement de la France dans le domaine extérieur (*rupture avec des États protestants*)

B - La soumission du peuple et de la noblesse

✓ 1- *La haute-noblesse conteste l'autorité royale*

EXPOSÉ : « LA CONSPIRATION DE MONTMORENCY (1630-1632) »

Henri II de Montmorency était gouverneur du Languedoc, comme ses ancêtres. Mais il se voit refuser le titre de connétable et s'associe alors à Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII, dans un complot contre Richelieu, dès 1630. Il est capturé à Castelnaudary en **1632**.

Après un rapide procès, Montmorency est décapité dans la cour d'honneur du Capitole de Toulouse, ce qui constitue une première (habituellement les « Grands » sont graciés par le roi). Malgré l'appel à la clémence du Pape ou du Parlement de Toulouse, Richelieu se montre inflexible. Il écrit dans son *Testament politique* que la fermeté est nécessaire : selon lui, si les révoltes de nobles sont si fréquentes, c'est que les rois se sont toujours montrés cléments vis-à-vis des princes révoltés. Son exécution est un avertissement adressé à la haute noblesse. Ses membres se tiennent tranquilles jusqu'à la mort de Louis XIII et l'arrivée au pouvoir du cardinal Mazarin, puis se révoltent à nouveau dans le cadre de la Fronde.

✓ 2 - Les révoltes populaires : limite de l'absolutisme ?

EXPOSÉ : « LA RÉVOLTE DES BONNETS ROUGES (1675) »

En 1672, le Roi-Soleil s'est engagé dans la **guerre de Hollande**. En manque de ressources, qui cause par endroit des famines, il instaure de nouvelles taxes. Ces nouveaux impôts entraînent le soulèvement de la population de l'ouest de la Bretagne. Comme d'autres révoltes populaires, celle-ci a donc pour causes la guerre, la famine, et la fiscalité grimpante.

Les paysans s'en prennent aux seigneurs : des châteaux et manoirs sont brûlés et leurs propriétaires tués ou blessés. Le duc de Chaulnes mène la **répression au nom du roi** : il fait pendre les rebelles aux arbres qui bordent les chemins, en envoie d'autres aux galères, etc. En octobre, avec 6.000 hommes, il démoli certains quartiers de Rennes ainsi que son Parlement, qui a soutenu les rebelles. La révolte des Bonnets rouge a laissé des traces durables en Bretagne, devenue très hostile à la monarchie.

Durant la Révolution, elle s'est distinguée par sa **sympathie pour les Républicains**.

Cette révolte, comme les autres, témoigne de la méfiance d'une partie de la population française vis-à-vis du pouvoir royal, surtout lorsque celui-ci se renforce.

III/ L'ÉTAT S'AFFIRME CONTRE LES PUISSANCES EXTÉRIEURES

A - La guerre : un outil d'affirmation de la monarchie

EXPOSÉ : « LE TRAITÉ DES PYRÉNÉES (1659) »

La guerre franco-espagnole est un conflit militaire entre la France et l'Espagne qui commence, en **1635**, par l'intervention française dans la guerre de Trente Ans, à laquelle participe déjà l'Espagne. Cette guerre a été déclenchée par **Richelieu qui désirait affaiblir les Habsbourg**, qui encerclaient la France au sud, au nord et à l'est. En 1658, l'armée française remporte une bataille décisive près de Dunkerque, qui marque la fin du conflit.

Par la signature du traité des Pyrénées en **1659**, la France devient la **grande puissance de l'Europe**, au détriment de l'Espagne. La France obtient plusieurs territoires, au nord et à l'est du pays (+ le Roussillon, au sud). En 1660, Louis XIV épouse sa cousine germaine, l'infante Marie-Thérèse d'Autriche, fille du roi d'Espagne. Une dot gigantesque est prévue : 500.000 écus. Ce mariage offre aussi à Louis XIV des droits sur la couronne d'Espagne.

Les peintres officiels du roi mettent en scène cette paix, comme **Deruet**. Ils servent ainsi la propagande royale : Louis XIV est mis en scène comme un roi-guerrier.

B - Le développement du commerce extérieur

EXPOSÉ : « LA COMPAGNIE FRANÇAISES DES INDES ORIENTALES »

La Compagnie des Indes orientales, fondée en **1664** par Colbert, permet d'approvisionner le royaume en produits coloniaux (draps, tabac, thé, épices...) dont une partie est transformée dans les manufactures françaises. Elle doit aussi évangéliser les païens. Pour y parvenir, elle obtient a le **monopole du commerce avec l'Orient**, le droit de justice souveraine, de battre monnaie, d'armer des navires de guerre, etc. Son champ d'action s'étend des côtes d'Afrique au Japon.

Le port de Lorient (L'Orient), en Bretagne, est créé pour servir de port d'attache à la Compagnie, dès 1666. De là des navires partent, contournant l'Afrique, jusqu'en Inde. La Compagnie fonde des ports d'escale sur leurs trajets.

Cependant, la Compagnie est désorganisée par les guerres, et perd rapidement beaucoup d'argent. Elle disparaît en 1719, fusionnée avec d'autres Compagnies.

CONCLUSION

L'Etat monarchique français se renforce de plus en plus à l'époque moderne. Cette affirmation de la souveraineté, qui atteint son apogée avec Louis XIV, est le fruit d'une longue lutte du pouvoir royal pour soumettre toute la société française et pour s'affirmer face aux autres puissances européennes. *L'évolution politique de l'Angleterre est très différente.*